



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq le 07 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 31 octobre 2025

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Josette CHAMBOUX, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

Procurations

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER
Mme Isabelle DEMIERRE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN
M. Daniel FAVRE a reçu procuration de M. Michel BREASSON

Secrétaire de séance : Madame Josette CHAMBOUX

Nombre de conseillers : 27

En exercice	:	27	Pour	:	25
Présents	:	17	Contre	:	/
Votants	:	25	Abstention	:	/

7.1. ACTION JEUNESSE - AVENANT A LA CONVENTION DE SEJOUR VACANCES UFOVAL

Madame le Maire,

RAPPELLE que, depuis 2013, la commune de Veigy-Foncenex est liée à l'UFOVAL par une convention « Séjours vacances » ayant pour objet de préciser les modalités d'intervention de chacune des parties, afin de favoriser le départ des enfants et des jeunes veigyciens en centres de vacances organisés par UFOVAL 74.

INDIQUE que cette convention est reconduite automatiquement chaque année par tacite reconduction. Pour l'année 2026, la Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Savoie (FOL74) propose de réviser la participation communale, en la portant à 4,40 € par enfant et par jour, contre 4,35 € en 2025. Cette aide sera directement déduite de la facture des familles.

Considérant la volonté de la commune de soutenir le départ des enfants et des jeunes en centres de vacances,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCEPTE la passation d'un avenant à la convention signée avec UFOVAL visant à définir les modalités d'organisation des séjours de vacances pour les jeunes.

FIXE la participation communale pour l'année 2026 à 4,40 euros par enfant et par jour.

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant.

.../...

Certifié exécutoire

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 07 novembre 2025

Transmis au représentant de l'Etat le : **13 NOV. 2025**

Le Maire - Catherine BASTARD

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

13 NOV. 2025



La secrétaire de séance – Josette CHAMBOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Josette Chamboux".